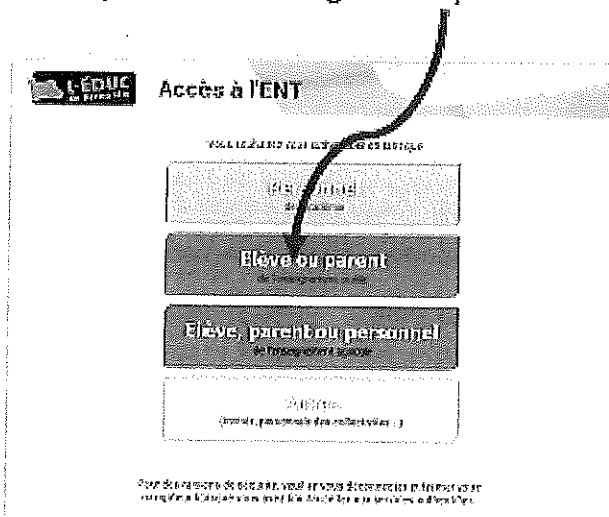


Informations à l'attention des familles

A) Procédure d'accès à L'ENT (utile pour le règlement des factures de cantine et/ou d'internat par télépaiement via le lien : « Scolarité Services »)

Rappel : Le règlement des factures pourra se faire par télépaiement à compter uniquement de la réception de l'Avis aux Familles. Pour le 1^{er} trimestre, la facture sera disponible à compter du 21 octobre 2019. Pour le 2nd trimestre, à compter du 17 Février 2020. Et pour le 3^{ième} trimestre, à compter de la semaine du 4 Mai 2020. Pour les familles ayant demandées la mensualisation par ce mode de paiement, pourront commencer la mensualisation dès le mois d'octobre.

- 1) Munissez-vous de votre identifiant et de votre mot de passe pour accéder au service en ligne de l'établissement (**Attention : Ne pas utiliser les codes Ponotes de L'année dernière**).
- 2) Aller sur le site internet : <http://www.l-educdenormandie.fr>/et cliquer sur « se connecter »
- 3) Choisissez la rubrique « *Elève ou parent de l'enseignement public* ».



- 4) Entrez votre identifiant et votre mot de passe (remis par le lycée).



SCOLARITÉ SERVICES

Écrivez au service des familles les services que vous proposez
différents services en ligne de l'éducation nationale
Aide pour la prise en compte des parents

Il est possible de se connecter à l'ENT

réseaux sociaux

services en ligne

services en ligne

services en ligne

services en ligne

services en ligne

services en ligne

services en ligne

services en ligne

services en ligne

services en ligne

services en ligne

services en ligne

services en ligne

services en ligne

services en ligne

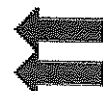
services en ligne

services en ligne

services en ligne

services en ligne

services en ligne



- 5) Complétez le formulaire avec un nouveau mot de passe, vérifiez votre adresse électronique et la date de naissance de votre enfant puis validez.

PREMIERE CONNEXION

Première connexion

Vos informations

votre identifiant
xxx.yyy

nouveau mot de passe*
(6 caractères minimum, 14 caractères maximum, chiffres 0-9, lettres minuscules)

... confirmation du mot de passe*

votre adresse mail* (vous devez indiquer une adresse mail existante*)
xxx.yz@ccc.fr

... confirmation de votre adresse mail*

Votre enfant : xxxxxxxx

date de naissance*
jour : [dropdown] mois : [dropdown] année : [dropdown]

Annuler **VALIDER**

**Obligez obligatoire*
** Cette adresse de messagerie est indispensable - même si formulaire validé, vous y recevrez un message contenant un lien sur lequel vous devez absolument cliquer, afin de pouvoir accéder à vos services en ligne. Cette opération s'est à faire qu'une seule fois*
Par la suite, cette adresse pourra également être utilisée pour :
 - vous communiquer des informations importantes concernant vos services
 - retrouver en cas d'oubli votre identifiant ou votre mot de passe

- 6) Entrez de nouveau votre identifiant et le nouveau mot de passe que vous venez de créer.

SCOLARITE SERVICES

Bienvenue sur ScolaRité services qui vous propose différents services en ligne de l'éducation nationale

Aide pour la première connexion des parents

Je me connecte avec mon compte AFDN

votre identifiant
[input field]

votre mot de passe
[input field]

VALIDER

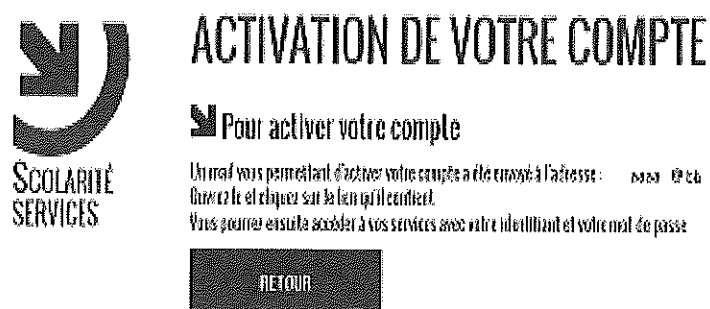
Mot de passe oublié? [dropdown arrow]

mot de passe oublié? [dropdown arrow]

Je me connecte avec FranceConnect

FRANCECONNECT

7) Vérifiez votre adresse mail puis validez.



8) Relevez votre courrier électronique sur la boîte mail que vous avez indiquée puis cliquez sur le lien contenu dans le message.

9) Cliquez sur « accéder aux services ».



10) Retournez sur le site internet <http://www.l-educdenormandie.fr/> et cliquez sur « se connecter ».

11) Complétez le formulaire avec votre identifiant et votre mot de passe personnalisé.

12) Cochez la case « J'accepte les conditions » et cliquez sur « Accepter ».

13) Vous êtes maintenant sur le page d'accueil de L'espace Numérique de Travail (ENT).

14) Pour accéder au paiement des factures, cliquer sur « services externes, puis téléservices »

B) Rappel Campagne de Bourses Nationales

Cette campagne s'adresse à l'ensemble des élèves non boursiers (tous les élèves du lycée, y compris les 3ièmes Prépa-Métiers) qui n'auraient pas encore déposé de dossier à ce jour.

Le formulaire papier peut être retiré par la famille auprès du secrétariat d'Intendance de l'établissement ou téléchargé sur le site du ministère (www.education.gouv.fr/aides-financieres-lycee) ou bien encore sur le site internet du lycée.

Attention : Tous dépôt de dossier doit se faire au secrétariat d'intendance au plus tard jusqu'au 17 Octobre 2019 (Délai de rigueur).

A Bayeux, Le 10/09/2019

L'Agent-Comptable,

Mme GASSION

